

COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 15 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quinze septembre à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

Présents : Mme Annick ALIX FAUDEMÉR, Mme Esther BEUVE, M. Eric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, Mme Isabelle DEGUETTE, M. Manoël DUDOUIT, M. Alain EUDES, Mme Sylvie GAUTIER, M. Joël GAUTIER, M. Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECLER, Mme Nathalie LECUIR, M. Franck LEGIGAN, M. Sébastien LEMONNIER, M. Alain LENESLEY, Mme Martine LEPAGE, M. Cyril PANIEL, M. Laurent PIEN, Mme Pierrette POUSSET, Mme Martine SAVARY, Mme Aurélie VERGIN, Mme Laëtitia VIVIER

Excusés : Mme Sylvie ASSELIN qui a donné pouvoir à M. Alain LENESLEY, M. Pierrick DELACOTTE qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN, Mme Laurence DUFOUR, M. Gilles MALICOT, M. Vivek SINGH qui a donné pouvoir à Mme Nathalie LECUIR

Absents : M. Yann LECUYER, M. Serge LEMONNIER

Secrétaire de séance : Mme Nathalie LECLER

Date de convocation : 8 septembre 2022

Date d'affichage : 24 septembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 22

Pouvoirs : 3

Votants : 25

Délib. n°2022-065 : Réaménagement de la rue du Focq - approbation du marché de travaux

1) Besoins à satisfaire

La consultation avait pour objet la réhabilitation de la rue du Focq. Le programme technique comprend :

- La réfection de la chaussée sur toute sa longueur (550 m)
- Le traitement des points singuliers : plateaux surélevés et carrefours resserrés
- Un arrêt minute pour la desserte du gymnase et des parkings supplémentaires
- Des passages piétons sécurisés
- La signalisation horizontale et verticale du dispositif « chaussidou »
- Des ouvrages de gestion des eaux pluviales (canalisations, regards de visite...)

La consultation ne faisait l'objet d'aucun allotissement.

2) Mode de passation du marché

Procédure choisie : procédure adaptée (article L. 2123-1 Code de la commande publique)

Critères de jugement des offres :

1. Valeur financière (60 %)
2. Valeur technique (40 %)

Publicité légale :

- La Manche Libre (50) : avis envoyé le 05/07/2022 et paru le 09/07/2022

- Profil acheteur : www.e-marchespublics.com

Envoyé en préfecture le 22/09/2022
Reçu en préfecture le 22/09/2022
Affiché le 
ID : 050-200063592-20220915-DELIB2022_65-AI

Date limite de réception des offres : 05/09/2022 à 12h00

Nombre de plis déposés : 2

Estimation des travaux : 308 662 € HT

Commission d'appel d'offres (attribution du marché) : 13/09/2022

Choix des offres retenues : JONES TP pour 287 631,35 € HT - 6,8 % par rapport à l'estimation

Après délibération, le Conseil municipal :

DECIDE

- Approuver le marché de travaux avec l'entreprise attributaire d'un montant total de 287 631,35 € HT ;
- Autoriser le Maire à signer le marché, ainsi que tous avenants y afférents.

Pour : 25	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Laurent PIEN

